

Communiqué de presse

Marges sur les produits alimentaires : après la commission au Sénat, 37 associations demandent de passer à l'action

La commission d'enquête sur les marges des industriels et de la grande distribution au Sénat a rendu aujourd'hui son rapport. Après des semaines d'auditions, elle confirme des pratiques opaques et discriminantes. L'heure est à présent à l'action. 37 associations martèlent la nécessité d'une loi d'urgence pour rendre obligatoire la vente en supermarché de 100 produits sains à prix coûtant, tout en garantissant des revenus justes aux agriculteurs et agricultrices.



Paris, le 21 mai 2026. La commission d'enquête sénatoriale sur les marges des industriels et de la grande distribution a publié aujourd'hui ses conclusions et recommandations. Outre des dispositions visant à plus de transparence sur la construction des prix dans le secteur alimentaire et à garantir une juste rémunération aux agriculteurs et agricultrices, les sénatrices et sénateurs dénoncent également des pratiques de surmarges sur les produits sains et durables. Face à ces constats, **Familles Rurales, foodwatch, le Secours Catholique - Caritas France, France Assos Santé et une coalition de près de 40 associations exigent une loi d'urgence pour imposer à la grande distribution de vendre 100 produits sains à prix**

coûtant. Cette mesure, concrète et réaliste, est nécessaire dans un contexte où manger sainement est devenu un luxe pour de trop nombreuses personnes. En France, une personne sur trois déclare sauter un repas par faute de moyens. Derrière cette réalité sociale se joue aussi une véritable bombe sanitaire avec l'explosion des maladies liées à une alimentation déséquilibrée.

« La commission d'enquête sénatoriale confirme des pratiques opaques et injustes de la grande distribution sur les marges. Une loi d'urgence doit désormais protéger l'accès de toutes et tous aux produits les plus sains, et rendre obligatoire la vente à prix coûtant de 100 produits recommandés pour la santé », commentent les associations mobilisées.

Sur le besoin de transparence concernant la construction des prix de notre alimentation, les associations saluent notamment les recommandations visant à :

- Rendre publique, chaque année, la comparaison entre l'évolution des prix de vente aux consommateurs et celle des tarifs négociés avec les fournisseurs ;
- Afin d'accroître la transparence sur les marges de la grande distribution sur les produits bruts, instaurer un affichage obligatoire des marges sur les produits non transformés, en priorité les fruits et légumes, voire sur les produits transformés labellisés (bio, AOP, Label rouge) ;
- Renforcer le rôle et les missions de l'observatoire français des prix et des marges (OFPM) .

Sur le besoin d'encadrer les marges sur les produits les plus sains et les plus durables, la commission d'enquête a largement documenté ce que les associations dénoncent : un système de formation des prix en rayon et de fixation des marges brutes, dit de « péréquation des marges » dans lequel « certains produits d'appel (grandes marques, produits de consommation courante) se voient appliquer des marges très faibles, voire nulles, quand, d'autres produits supportent des marges élevées », comme c'est trop souvent le cas pour les fruits et légumes, les produits bio et autres produits de qualité.

Parmi les dizaines d'acteurs auditionnés par la commission sénatoriale, le ministre du Pouvoir d'achat, Serge Papin, avait reconnu l'intérêt d'une telle mesure en déclarant « militer pour un panier sain » et en avoir parlé aux distributeurs après avoir rencontré Familles Rurales et foodwatch à ce sujet. Malgré ces déclarations et les interpellations répétées des associations, le gouvernement n'a cependant toujours pris aucun engagement concret pour mettre en œuvre cette mesure.

Les 37 associations ont adressé le 30 mars dernier [une lettre ouverte au Premier ministre, Sébastien Lecornu](#), pour dénoncer **l'insuffisance des moyens déployés face à la précarité alimentaire et à l'explosion des maladies chroniques liées à une alimentation déséquilibrée. A nouveau, les associations ont réclamé l'adoption de cette mesure portant sur les 100 produits sains.** Près de 40 000 personnes signataires d'une [pétition](#) réclament qu'elle soit mise en place.

C'est tout à fait possible. En effet, les principales enseignes de la grande distribution ont elles-mêmes reconnu dans une [tribune](#) publiée en juin 2025 que « seul l'Etat a la capacité de fixer un cap et un cadre clairs pour mobiliser l'ensemble des acteurs ».

Dans ce contexte, les conclusions de la commission d'enquête sénatoriale tombent à pic. Mais il faut aller beaucoup plus loin, avec des mesures concrètes et urgentes telles que celle mise sur la table par la quarantaine d'associations mobilisées. C'est aux autorités publiques, gouvernement et parlementaires de faire respecter et rendre accessibles les recommandations officielles de santé publique du Programme National Nutrition Santé (PNNS), et elles doivent le faire maintenant.

LISTE DES MEMBRES DE LA COALITION (par ordre alphabétique) :

Action contre la faim

ADEIC (Association de défense, éducation et information du consommateur)

AEQUITAZ

Alerte des médecins sur les pesticides

Association Addictions France

Association française des Diététiciens Nutritionnistes

Association pour la prise en charge et la prévention de l'obésité (APOP)

Association Léo Lagrange de défense des consommateurs (ALLDC)

ATTAC

Avenir santé environnement

Bloom

Cancer colère

Confédération Syndicale des Familles (CSF)

Ecole comestible

Familles de France

Familles Rurales

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France

Fédération française des diabétiques

Fédération promotion santé

foodwatch

France Assos Santé

Greenpeace France

Le collectif : Les pieds dans le plat
Ligue contre l'obésité
Noé: association pour la biodiversité
Oui Change
On Est Prêt
ONAV
Oxfam France
Réseau Environnement Santé
RESES (Réseau étudiant pour une société écologique et solidaire)
Réseau Action Climat
Secours Catholique Caritas France
Tablée des chefs
Que Choisir Ensemble
Union des Groupements des Épiceries Sociales et Solidaires (UGESS)
VRAC

Sources:

- Marges des industriels et de la grande distribution : rapport
- <https://www.senat.fr/travaux-parlementaires/structures-temporaires/commissions-denquete/commission-denquete-portant-sur-les-marges-des-industriels-et-de-la-grande-distribution.html>
- Lettre ouverte des 37 associations au Premier ministre le 30 mars 2026 : [LIEN](#).

- Pétition « Exigeons 100 aliments bons pour la santé à prix coûtant dans les supermarchés » <https://www.foodwatch.org/fr/sinformer/nos-campagnes/alimentation-et-sante/malbouffe/exigeons-100-aliments-bons-pour-la-sante-a-prix-coutant-dans-les-supermarches>
- Liste des 100 aliments à prix coûtant : <https://www.foodwatch.org/fileadmin/-FR/Documents/Liste-de-100-produits-prioritaires-Programme-National-Nutrition-Sante.pdf>
- Marges de la grande distribution : audition de Serge Papin, 14 avril 2026 : https://videos.senat.fr/video.5791067_69de1ade399e6.marges-de-la-grande-distribution--audition-de-serge-papin
- Avis pour le droit à une alimentation saine, durable et choisie, publié par la Commission Nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) le 19 mars 2026 : <https://www.cncdh.fr/actualite/avis-pour-le-droit-une-alimentation-saine-durable-et-choisie>
- Communiqué de presse de Familles Rurales, foodwatch et UFC-Que Choisir du 29/11/2023 « [Inflation alimentaire : il est urgent d'en finir avec les profits opaques des industriels et des distributeurs, exigent foodwatch, Familles Rurales, UFC-Que Choisir et la CLCV | FW FR](#) »

- Une personne sur trois en France (35 %) déclare devoir sauter un repas par manque d'argent. Source : Secours Populaire :
<https://www.secourspopulaire.fr/barometre-17-ipsos-secours-populaire-observatoire-pauvrete-precarite-2023/>
- Tribune de cinq enseignes de la grande distribution à l'attention du gouvernement dans le cadre de la consultation sur la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat, 12 juin 2025, Contexte

Contacts presse:

- Ingrid Kragl, foodwatch – ingrid.kragl@foodwatch.fr – 06 01 23 12 46
- Niki Vouzas, Familles Rurales – niki.vouzas@famillesrurales.org – 06 49 49 75 17
- France Assos Santé – communication@france-assos-sante.org – 07 56 34 10 86